

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



# ÉCOLES CANICULE



30 juin 2025

## DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR !

*La Direction de l'Éducation a mis en place des mesures de protection en lien avec l'Éducation Nationale pour faire face aux conditions de travail difficiles liées à la canicule. Nous l'en remercions . Mais cela reste hélas insuffisant !*

*Le constat est encore inquiétant : les ventilateurs lorsqu'ils sont présents ne sont pas suffisants pour accueillir les enfants et travailler dans de bonnes conditions, et même les classes équipées de palmes au plafond n'arrivent pas à redescendre en température.*

*L'assurance maladie prévoit dans ces préconisations d'éviter d'employer des appareils générant de la chaleur (four, éclairage ... ) et précise qu'au delà de 32° l'air brassé reste chaud et augmente la sensation d'inconfort.*

*Fermer les volets, rideaux en journées et laisser aérer dans la mesure du possible la nuit et le matin tôt constitue un moindre avantage.*

Nous demandons à notre Administration plus d'anticipation pour ces épisodes climatiques de plus en plus fréquents, et la mise en œuvre de plus de solutions supplémentaires, notamment :

- Installation de pergolas ou de préaux dans les cours où il n'y a pas assez d'ombre naturelle.
- Des salles équipées de climatiseurs dans chaque école afin que les enfants, enseignants et personnels puissent travailler dans de meilleures conditions.
- Équipement de tous les dortoirs en climatiseurs.
- Installation de brumisateurs dans les cours avec récupérateur d'eau.
- Horaires aménagés pour le personnel des écoles : *possibilité de passer en horaire du matin afin de pouvoir faire les tâches d'entretien obligatoire à la fraîche et non en fin d'après-midi ; et pour les ATSEM, possibilité de passer en horaire du matin afin de pouvoir effectuer les tâches d'entretien obligatoire à la fraîche et ainsi pouvoir partir en même temps que les enfants.*
- Repas froids dès mi juin pour éviter l'exposition à la chaleur des fours, des satellites, des banques chaudes et de la plonge.
- Distribution de vaisselle jetable dès l'alerte canicule jaune
- Recensement des travaux dès le mois de septembre pour généraliser l'installation à la fin du printemps au plus tard des stores, rideaux, filtres anti UV etc...
- Distribution de thermomètres dans toutes les écoles
- Distribution de bouteilles d'eau à placer au frigo pour assurer de l'eau fraîche tout au long du service - *les brocs ne permettant pas ce roulement.*
- Installation de tuyaux avec des dérouleurs pour rafraîchir les cours et les enfants



**LA PROTECTION DE TOUS EST UN INVESTISSEMENT QUE DOIT ASSURER LA COLLECTIVITÉ !**